

CAHIER DES CHARGES

Accompagnement à l'incrémentation du sujet de l'adaptation au changement climatique dans le référentiel BDO

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	2
PARTIE 1 : Le commanditaire	2
I- Présentation d'Envirobot Occitanie	2
II- Le contexte de la mission.....	3
a. Présentation du projet.....	3
b. La démarche Bâtiments Durables Occitanie.....	3
PARTIE 2 : REALISATIONS attendues	5
I- Pré-requis du candidat.....	5
II- Prestation demandée	5
III- Livrables et méthodologie attendue.....	7
PARTIE 3 : La réponse au cahier des charges.....	8
I- Délai de réponse	8
II- Contenu de la réponse.....	8
III- Documents mis à disposition sur demande.....	8
IV- Sélection.....	9
ANNEXES	10
Annexe 1 : Bonnes pratiques commerciales.....	10

PREAMBULE

Nous informons les candidats qu'Envirobat Occitanie fait appel à cet accompagnement avec le soutien de la DREAL Occitanie dans le cadre de l'appel à projet du 4^{ème} Plan Régional Santé Environnement d'Occitanie (PRSE 4) et d'un soutien de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

PARTIE 1 : LE COMMANDITAIRE

I- Présentation d'Envirobat Occitanie

Envirobat Occitanie, association loi 1901, est un réseau d'acteurs et centre de ressources de l'aménagement et de la construction durables qui a pour objectif de contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale des bâtiments et des quartiers en Occitanie.

Envirobat Occitanie accompagne l'évolution des pratiques des professionnels du secteur de l'aménagement, de la construction, de la rénovation et de l'exploitation durables au regard des enjeux des transitions énergétique, écologique, numérique et sociétale. Envirobat Occitanie contribue ainsi à l'atteinte des objectifs fixés par le scénario REPOS (Région à Energie POSitive) de la Région Occitanie.

Dans ce cadre, l'association qui déploie divers dispositifs et actions en faveur de l'intégration de l'environnement et de la montée en compétences des professionnels, exerce différentes missions :

- Capitaliser, produire et diffuser l'information ;
- Sensibiliser, former et animer les réseaux d'acteurs ;
- Accompagner les acteurs, leurs projets et les politiques publiques ;
- Expertiser des projets d'aménagement, de construction, de rénovation ;
- Valoriser et partager les retours d'expériences.

L'innovation et la valorisation des démonstrateurs est au cœur de l'action menée par l'association.

Dans le but notamment de faciliter les synergies entre les centres de ressources des différentes régions et d'apporter une visibilité nationale aux différentes initiatives régionales, Envirobat Occitanie est membre :

- Au niveau national : du Réseau Bâtiment Durable, animé par le Plan Bâtiment Durable et l'ADEME.
- Au niveau interrégional : du Collectif des Démarches Quartiers et Bâtiments Durables (association regroupant les associations pilotes des Démarches Quartiers Bâtiments Durables).

II- Le contexte de la mission

a. Présentation du projet

Le sujet de l'adaptation au changement climatique dans les opérations de bâtiment est encore trop peu abordé et questionné au regard de la gravité des conséquences du changement climatique, déjà visible et dont l'ampleur n'aura de cesse d'augmenter.

Pourtant, nous passons plus de 80% de notre temps à l'intérieur des bâtiments. C'est pourquoi la conception et l'usage jouent un rôle significatif dans l'adaptation au changement climatique des bâtiments. En outre, la construction et l'exploitation des bâtiments sont des secteurs clés dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre du PRSE 4 et d'un soutien de l'Agence de l'eau Adour-Garonne lors de son 12^{ème} programme d'intervention (2025-2030), Envirobat Occitanie a pour objectif de favoriser la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans les opérations de construction et de rénovation et de faire monter en compétence les professionnels sur le sujet en Occitanie.

La mission du prestataire se focalisera sur le référentiel de la Démarche Bâtiments Durables Occitanie (Démarche BDO), portée par Envirobat Occitanie.

A ce titre, Envirobat Occitanie dispose d'une fourchette budgétaire de 4 500 à 7 500 euros.

b. La Démarche Bâtiments Durables Occitanie

Portée par Envirobat Occitanie, la Démarche Bâtiments Durables Occitanie (Démarche BDO) est un outil pédagogique d'accompagnement et d'évaluation sur les aspects environnementaux, économiques et sociaux, pour construire et rénover des opérations de bâtiment en zone urbaine, périurbaine ou rurale, adaptés aux spécificités de notre région (méditerranée, plaines et collines, montagnes).

La Démarche BDO repose sur un dispositif d'accompagnement des porteurs de projets ainsi qu'un outil de suivi et d'évaluation de la conception à l'utilisation des projets de bâtiments. L'évaluation des opérations s'appuie sur un Système Participatif de Garantie (SPG), qui est un processus de reconnaissance participative, par les pairs, lors de commissions publiques. La Démarche BDO propose une approche holistique des problématiques afin de ne pas réduire la qualité environnementale à la technique ou à l'énergie.

Elle a vocation à préfigurer les évolutions réglementaires à venir et à préparer les acteurs professionnels de la filière à s'organiser, notamment à travers le partage de retours d'expériences lors des commissions d'évaluation publiques.

La démarche permet de :

- Avoir accès à un outil d'aide à la décision sur la qualité environnementale ;
- Bénéficier d'un accompagnement humain et technique ;

- Adapter un projet aux spécificités de notre région ;
- Améliorer un projet en le faisant évaluer par une commission interprofessionnelle ;
- Monter en compétence grâce aux retours d'expériences de la commission d'évaluation ;
- Anticiper le coût global des projets ;
- Dynamiser le territoire et les filières locales ;
- Valoriser son engagement en faveur du développement durable.

PARTIE 2 : REALISATIONS ATTENDUES

I- Pré-requis du candidat

Pour être éligible à ce projet, le prestataire devra a minima répondre à toutes les exigences suivantes :

- Être accompagnateur BDO ;
- Avoir participé à plusieurs commissions BDO ;
- Avoir une expérience significative dans l'adaptation au changement climatique des bâtiments.

Avoir participé aux groupes de travail sur le référentiel de la Démarche BDO sera appréciée lors de l'analyse technique de la prestation.

II- Prestation demandée

L'objectif de la mission du prestataire est de renforcer le sujet de l'adaptation au changement climatique dans les thématiques présentes dans le référentiel BDO (grille d'évaluation comprenant les moyens et prérequis ainsi que le mémento) en respectant le cadre de ce dernier et d'y ajuster les attentes dans une logique d'adaptation à des typologies de projets différentes (projets de bâtiment de bureaux, d'enseignement, d'habitat, d'activités en milieu urbain dense, voire rural, méditerranée, plaines & collines, montagnes, etc.).

a. Evolution du référentiel BDO (grille d'évaluation et mémento)

L'Etat a affirmé sa volonté d'impulser une nouvelle dynamique collective afin d'aller au-delà de la RE2020 et de mieux intégrer l'adaptation au changement climatique dans les projets de bâtiments. Les trois associations - Alliance HQE-GBC, Collectif des Démarches Quartiers et Bâtiments Durables et Collectif Effinergie - ont, à travers le Groupement d'Intérêt Ecologique, proposé d'engager des travaux sur une démarche souple et progressive à travers la construction d'un cadre commun de référence appelée Cap 2030.

C'est lors des groupes de travail dans le cadre de ce projet Cap 2030 que les différents enjeux à prendre en compte sur l'adaptation au changement climatique du bâtiment ont été identifiés :

- Les aléas climatiques sont : les vagues de chaleur ; les vagues de froid ; les sécheresses ; les fortes pluies ; les vents forts ; les orages-grêle.
- Et les risques induits sur les bâtiments et les usagers sont nombreux : la surchauffe du bâti ; la qualité de l'air ; les inondations ; la submersion ; les tempêtes ; les sécheresses ; le Retrait-Gonflement des Argiles ; les mouvements de terrains ; le manque d'eau ; les feux de forêts.

Pour en savoir plus : [CAP 2030 | Plan Bâtiment Durable](#)

La prise en compte de ces éléments (aléas et risques) pourra être questionnée lors d'une relecture critique de l'ensemble de la grille d'évaluation (les prérequis et les 300 moyens environ) et du mémento BDO, réalisée par le prestataire sur les 7 thèmes du référentiel BDO :

- Gestion de projet ;
- Territoire, site et biodiversité ;
- Responsabilité sociétale ;
- Energie ;
- Eau ;
- Ressources et matériaux ;
- Confort et santé.

Il est attendu du prestataire qu'il identifie les évolutions à réaliser pour promouvoir l'intégration des enjeux du changement climatique, dans les projets accompagnés en Occitanie :

- En renforçant les prérequis et les moyens déjà existants ;
- En proposant de nouvelles exigences en remplacement des moyens actuels ;
- En faisant évoluer le mémento qui comprend pour chaque moyen modifié ou nouveau : la contextualisation applicable (typologies des constructions, paysages & climats, etc.), le texte de description et les justifications / modes de preuves attendues par phase d'évaluation.

Il est également attendu que :

- Les co-bénéfices soient valorisés grâce à une approche systémique. Par exemple, un moyen peut agir à la fois sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et aussi sur la protection de la biodiversité et des écosystèmes.
- Les exigences rédigées s'adaptent à des professionnels non experts de l'adaptation au changement climatique des bâtiments.
- Une attention soit portée au maintien de l'équilibre de la grille : une grille contextualisée ne doit pas dépasser les 300 moyens et la pondération des objectifs, sujets et thèmes devra refléter leur importance sur le sujet de l'adaptation au changement climatique des bâtiments (nombre de points).

b. Groupes de travail et validation des modifications

Cette intégration doit se faire dans l'esprit participatif de la démarche qui repose sur le Système Participatif de Garantie (SPG). Pour cela, seront organisés :

- Jusqu'à 4 groupes de travail regroupant des professionnels du bâtiment (visioconférence). Il est souhaité de réaliser un nombre réduit de groupes de travail, en présentant plusieurs thèmes à la fois.
- Une relecture finale du référentiel BDO effectuée par le CVST BDO et animée par Envirobat Occitanie. Ce point est à afficher en détail dans le devis.



III- Livrables et méthodologie attendue

Livrables attendus :

- 1 référentiel BDO (prérequis et moyens) adapté ;
- 1 mémento BDO adapté ;
- Co-animation des groupes de travail (au maximum 4 groupes de travail) ;
- Une présentation et restitution du référentiel BDO aux référents de la démarche BD des structures du Collectif des Démarches. Ce point est à afficher en détail dans le devis.

Méthodologie et calendrier attendus :

Il est demandé au prestataire de proposer une description de la méthodologie proposée pour la co-animation des groupes de travail et la corédaction au regard de l'aspect gouvernance de la démarche BDO.

Il est prévu *a minima* (en visioconférence) :

- 1 réunion de préparation avec Envirobat Occitanie (présentation du contexte et des attentes, etc.). La réunion de préparation sera le 23 juin 2025.
- La livraison d'une première version de la grille et du mémento répondant aux attentes pour le 25 juillet 2025.
- 1 relecture de cette première proposition de grille et mémento avec Envirobat Occitanie.
- La livraison d'une deuxième version pour le 19 septembre 2025.
- Jusqu'à 4 groupes de travail avec les professionnels du réseau d'Envirobat Occitanie. Il est souhaité de réaliser un nombre réduit de groupes de travail, en présentant plusieurs thèmes à la fois. Les groupes de travail commenceront le 22 septembre 2025 pour se terminer au plus tard le 24 octobre 2025.
- La livraison d'une troisième version en intégrant les remarques des professionnels du réseau d'Envirobat Occitanie pour le 5 novembre 2025.
- 1 réunion de validation finale des livrables le 12 novembre 2025.
- 1 réunion de présentation du référentiel finalisé au CVST BDO. La réunion de présentation sera le 3 décembre 2025. Ce point est à afficher en détail dans le devis.

A noter que l'invitation des professionnels et la co-animation sont effectuées par Envirobat Occitanie.

PARTIE 3 : LA REPONSE AU CAHIER DES CHARGES

I- Délai de réponse

Calendrier de la consultation :

- Publication de l'AMI le vendredi 2 mai 2025.
- Du 2 mai au 2 juin 2025, les candidats pourront poser leurs questions uniquement par mail, à berbin@envirobat-oc.fr et les réponses seront communes à tous les candidats pour plus d'équité.
- Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : **lundi 9 juin 2025.**
- La **réponse** du choix du prestataire sera donnée au plus tard lundi 16 juin 2025.
- Le prestataire retenu devra être en mesure de débiter la prestation au plus tard le 23 juin 2025 lors de la réunion de lancement.

II- Contenu de la réponse

Le prestataire donnera une proposition chiffrée correspondant à la demande établie dans le présent cahier des charges.

Le prestataire devra :

- Une note de compréhension et de méthodologie permettant de mesurer la façon dont le candidat prétend répondre, avec un rétroplanning intégrant les différentes réunions et la plus-value qu'il compte apporter au projet et éventuellement l'intérêt du candidat pour la mission.
- Un devis détaillé en incluant les options.
- Les CV de toutes les personnes amenées à contribuer à la réalisation de la mission intégrant des références éventuelles pour des projets similaires.
- Annexe 1 : Bonnes pratiques commerciales signées avec les pièces demandées.
- Un RIB.

III- Documents mis à disposition sur demande

Les documents suivants pourront être mis à disposition sur demande :

- Le référentiel BDO V4 sous format tableur.
- Le mémento du référentiel sous format PDF.

Contacts :

Les dossiers devront être envoyés à :

Envirobot Occitanie - Site de Toulouse 56 rue Benjamin Baillaud 31500 Toulouse

Ou **par mail** à : berbin@envirobat-oc.fr

Responsable du projet :

Baptiste ERBIN : Chargé de mission Adaptation au changement climatique des bâtiments - berbin@envirobat-oc.fr

IV- Sélection

La sélection s'effectuera selon une grille avec les critères ci-dessous.

Critères de sélection :

- Le prix de la prestation ;
- La qualité de la réponse, des références et de l'équipe dédiée ;
- Le respect des délais.

ANNEXES

Annexe 1 : Bonnes pratiques commerciales

BONNES PRATIQUES COMMERCIALES

ENVIROBAT OCCITANIE considère chaque cas de mauvaise conduite ci-dessous comme une raison valable pour exclure un soumissionnaire d'une procédure d'attribution de marché et pour mettre fin à toute relation de travail et tout contrat :

- **Fraude** : définie comme tout acte ou omission intentionnel(le) concernant :
 - L'utilisation ou la présentation de déclarations ou de documents faux, incorrects ou incomplets, qui entraînerait l'appropriation frauduleuse ou la rétention répréhensible de fonds d'ENVIROBAT OCCITANIE.
 - La dissimulation d'informations, ayant les mêmes conséquences.
 - L'usage de ces fonds pour des objectifs autres que ceux pour lesquels ils ont été attribués à l'origine.
- **Corruption active** : promettre ou accorder délibérément un avantage à toute personne pour que celle-ci agisse, ou s'abstienne d'agir selon son devoir, d'une manière qui porte atteinte ou peut porter atteinte aux intérêts d'ENVIROBAT OCCITANIE.
- **Corruption directe** : offrir aux employés d'ENVIROBAT OCCITANIE de l'argent ou bien des dons en nature afin d'obtenir des marchés supplémentaires ou de poursuivre un contrat.
- **Collusion** : l'entente entre des entreprises concurrentes, qui aurait pour résultat probable l'augmentation des prix, la baisse de la production et l'augmentation des profits des sociétés alliées d'une manière bien supérieure à leur hausse naturelle. Une attitude de collusion ne se fonde pas automatiquement sur l'existence d'accords explicites entre entreprises. Elle peut également être tacite.
- **Pratiques coercitives** : nuire ou menacer de nuire, directement ou indirectement, à des personnes ou à leurs propriétés, afin d'influencer leur participation à une procédure d'approvisionnement ou d'influer sur l'exécution d'un contrat.
- **Implication dans une organisation criminelle** ou à toute autre activité illégale établie par jugement.
- **Pratiques immorales des Ressources Humaines** : exploitation du travail des enfants et non-respect des droits sociaux fondamentaux et des conditions de travail des employés ou sous-traitants.

ENVIROBAT OCCITANIE exclura de la procédure d'achat tout candidat ou soumissionnaire se trouvant dans l'un des cas suivants :

- Être en situation de **faillite** ou de liquidation, ou sous tutelle judiciaire, être dans une situation de concordat (arrangement avec ses créanciers), avoir suspendu ses activités, faire l'objet de procédures concernant ces sujets

ou se trouver dans une situation analogue résultant d'une procédure prévue de la réglementation ou législation nationale.

- Ne pas avoir rempli les obligations relatives au paiement des **cotisations sociales ou des impôts** conformément aux dispositions légales en vigueur.

Envirobat Occitanie n'attribuera pas de contrats aux candidats ou soumissionnaires qui, au cours de la procédure :

- Feront l'objet d'un conflit d'intérêts.
- Se rendront coupables de déclarations inexactes en fournissant les informations demandées par ENVIROBAT OCCITANIE pour participer à la procédure de contrat ou en ne fournissant pas ces informations.

Documents administratifs que doit présenter le fournisseur

Vous trouverez ci-après les documents minimums que devra fournir toute société ou entrepreneur individuel désirant travailler avec Envirobat Occitanie :

- KBis de la société.
- Attestation d'assurance professionnelle pour l'année en cours.
- Attestation portant sur le montant du chiffre d'affaires des 3 derniers exercices.

Le soumissionnaire confirme par la signature de ce document qu'il a pris connaissance de ce document, qu'il accepte les conditions et s'engage à les respecter dans l'ensemble de ces termes.

Chaque page sera paraphée et la dernière feuille signée, datée, et un cachet apposé précédé de la mention « lu et approuvée » écrit à la main.

Nom & Prénom :

Fonction :

Date et Lieu

Fait à _____, le _____

Signature

Cachet de la société